



Tous ensemble dans l'action 1^{er} recul des employeurs : la mobilisation les empêche de passer en force !

La Commission Paritaire de Branche du 19 janvier portant sur les Activités Sociales, n'a pas été conclusive comme telle était l'intention des employeurs sur la base de leurs propositions inacceptables (390 millions au lieu de 500...) !

Nos actions des 17, 18, et 19 janvier ont conduit Matignon et les employeurs à mettre un genou à terre !..Ainsi le Premier Ministre a été contraint d'imposer aux employeurs de rouvrir les négociations et a donné 10 jours pour aboutir « **en trouvant un meilleur équilibre** »...

[Ces 10 jours seront déterminants pour l'avenir des Activités Sociales de l'Energie !...](#)

Aussi le JEUDI 26 JANVIER, est-il indispensable d'agir à nouveau massivement !

Notre Syndicat organise des Assemblées Générales sur les sites durant 2 heures à la prise de travail !

Mais les actions du personnel avec leurs Syndicats CGT ont aussi permis que les autres fédérations syndicales se bougent enfin sur la question du pouvoir d'achat des salaires et pensions !

Ainsi, le MARDI 31 JANVIER, à l'appel des 5 Fédérations Syndicales CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC, sera un temps fort unitaire de mobilisation pour les salaires et pensions !...

Rendez-vous à 10h30 sur le site du Patio actifs, retraités, veufs & veuves pour exiger :

- Les réponses aux questions posées le 6 décembre 2016 et le 17 janvier 2017
- 300 euros immédiatement pour tous pour rattraper la perte de pouvoir d'achat
- Non fiscalisation de la pers 793...

Sans aucun doute, les moyens existent dans les IEG !

- Richesse produite en moyenne par salarié et par an : 155 272 € !
- Dividendes versés aux actionnaires : 17 685 € par salarié et par an !
- Rénumération de base, SNB : 0 % pour 2017 !
- Pensions gelées depuis plusieurs années, 1401 jours ce 31 janvier !..

De qui se moque-t-on !.. TROP C'EST TROP !

Marseille, le 23 janvier 2017.